



Séance plénière du 19 octobre 2015

VOEU AU GOUVERNEMENT

Pour l'expérimentation d'une écotaxe poids lourds régionale

Présenté par le groupe Europe Écologie Les Verts

La décision du Gouvernement de suspendre la mise en œuvre de la taxe poids lourds a laissé la place à de nombreuses questions :

- comment lutter contre la pollution de l'air qui coûte 100 milliards d'Euros par an ?
- comment financer les infrastructures de transport, - et prioritairement la modernisation du réseau ferroviaire existant ?
- comment accentuer le report modal ?

Néanmoins, le Président de la République s'est déclaré favorable à l'expérimentation en Alsace et en Lorraine d'un tel dispositif. Cela constitue une opportunité à saisir pour l'ensemble des territoires et surtout pour les Régions qui seraient alors potentiellement en mesure de participer à cette expérimentation.

A l'occasion de la COP21 à Paris, organisée par la France, le gouvernement se doit de donner des signaux forts dans le domaine des transports, qui est un des secteurs les plus impactants en termes d'émissions de gaz à effet serre.

Aussi, le Conseil Régional d'Aquitaine, réuni en Assemblée Plénière le lundi 19 octobre 2015, demande au Gouvernement :

- de permettre l'expérimentation par le Conseil régional d'une écotaxe poids lourds traversant son territoire ;
- de veiller à ce que le Conseil régional utilise ses fonds dans le cadre de ses compétences propres avec la volonté politique de baisser ses émissions de gaz à effet de serre et de reconquérir la qualité de l'air, en ciblant d'une part, le financement des infrastructures ferroviaires et de la mobilité douce et d'autre part, le report modal.